



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

Tenue le lundi 3 mai 2021 à 19 h 30

à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers, Vincent Meloche, Yves Métras, Sébastien Rémillard et Michel Vaillancourt, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Douglas Brooks.

Sont absents : Marc-André Laberge et Éric Payette

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire Monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte, cette dernière se tenant exceptionnellement à huis clos et par visioconférence, vu la crise sanitaire toujours actuelle. Il est 19h30.

155-05-2020

IL EST PROPOSÉ PAR Yves Métras

APPUYÉ PAR Vincent Meloche

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par le secrétaire-trésorier:

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021
3. Période de questions
4. Direction générale
 - 4.1 Dépôt et présentation du rapport mensuel d'avril de la direction générale
 - 4.2 Dépôt - ristourne 2020 de la MMQ
 - 4.3 Adjudication de contrat - construction d'une terrasse au Parc Antoine-Labelle
5. Greffe
 - 5.1 Adoption du projet règlement 401-1 modifiant le règlement 401 établissant des tarifications pour les services municipaux ou activités de la municipalité
6. Ressources humaines
 - 6.1 Dépôt - approbation du programme Emploi Été 2021
 - 6.2 Confirmation de permanence d'emploi du Directeur général
 - 6.3 Confirmation de permanence d'emploi du Responsable à l'urbanisme et inspecteur municipal
 - 6.4 Confirmation d'embauche de la stagiaire en urbanisme
 - 6.5 Confirmation d'embauche du technicien comptable
 - 6.6 Dépôt de lettre de Josée Bourdon
 - 6.7 Mise en place d'un processus d'évaluation périodique des ressources humaines
 - 6.8 Acceptation de l'offre de service de BCGO
 - 6.9 Adoption de la Politique générale du code de conduite en milieu de travail
 - 6.10 Nomination d'Étienne Beauchamp à titre d'aide aux activités de loisirs (ajout)
 - 6.11 Nomination de Francine Bourdeau à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme (ajout)
7. Finances
 - 7.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires
 - 7.2 Remboursement de taxes (trop payé)
8. Sécurité publique
 - 8.1 Dépôt des amendes perçues par la SQ sur le territoire municipal
 - 8.2 Entente intermunicipale relative à l'utilisation des véhicules tout terrain, de leurs remorques et des équipements en lien avec le Protocole local d'intervention urgence
 - 8.3 Dépôt - procès-verbal de la rencontre du mardi 27 avril du Service incendie
9. Transports et voirie
 - 9.1 Adoption du rapport d'activité du mois d'avril du Service des travaux publics
 - 9.2 Acceptation de soumission de l'entreprise Pavages MCM pour entretien de chemins municipaux
 - 9.3 Dépôt - campagne de sensibilisation en zone agricole de l'UPA
 - 9.4 Programme d'aide à la voirie local - Volet Redressement et Accélération
10. Hygiène du milieu
 - 10.1 Adoption du rapport d'activité du mois d'avril de la technicienne en assainissement des eaux
 - 10.2 Dépôt - Priorités d'action en regard au réseau d'égout et aqueduc
 - 10.3 Acceptation de l'offre de service de l'ingénieur François Poulin pour encadrer le projet d'agrandissement de l'usine d'épuration
 - 10.4 Acceptation de l'offre de service de l'ingénieur François Poulin pour l'installation d'un système de chloration au réservoir d'eau potable
 - 10.5 Acceptation de l'offre de service de l'hydrogéologue Renald McCormack
 - 10.6 Réévaluation de la collecte des équipements sanitaires en lien avec la Covid-19 (modifié)
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1 Adoption du rapport d'activité du mois d'avril de l'inspecteur municipal (Reporté)
 - 11.2 Dépôt et adoption du procès-verbal du CCU de la séance du 18 février 2021
 - 11.3 Dépôt et adoption du procès-verbal du CCU de la séance du 8 avril 2021



- 11.4 Demande de PIIA pour le 3815 route 201 (rénovations extérieures)
- 11.5 Demande de PIIA pour le 1496 route 202 (rénovations extérieures)
- 11.6 Demande de dérogation mineure pour le 1496 route 202 (piscine)
- 11.7 Demande de dérogation mineure pour le 1858 route 202 (marge et empiètement)
- 11.8 Demande de PIIA pour le 1223 route 202
- 11.9 Demande de PIIA pour un déplacement d'une construction pièce sur pièce dans l'Éden
- 11.10 Dépôt et présentation du projet d'entente intermunicipale pour la fourniture de personnel appliquant les règlements d'urbanisme, ceux relatifs à l'environnement, aux nuisances et au contrôle animalier
- 11.11 Décision pour mise en place d'une Politique Municipalité amis des aînés
12. Loisirs, culture et vie communautaire
 - 12.1 Dépôt et confirmation d'octroi d'assistance financière aux célébrations locales
 - 12.2 Dépôt et confirmation d'octroi de subvention du MAPAQ
 - 12.3 Dépôt lettre - subvention sculpture
 - 12.4 Dépôt du budget révisé 2021 de l'Office d'habitation du Haut-St-Laurent
 - 12.5 Avis de contribution Croix-Rouge
 - 12.6 Dépôt - développement d'un point de service et/ou siège social de la Friperie communautaire Huntingdon
 - 12.7 Acceptation de soumission de l'entreprise Permafib et installation de porte de Dek hockey d'ici l'automne 2021
 - 12.8 Constitution d'un comité de travail en vue du développement en phases du projet d'aménagement paysager de l'hôtel de ville
 - 12.9 Acceptation de l'offre de service de Sylvain Dubois - projet de structure monumentale
 - 12.10 Installation d'un drapeau Arc-en-ciel
13. Développement économique
14. Correspondance
 - 14.1 Dépôt de lettre - Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent
15. Divers
16. Documents à consulter
17. Parole aux élus
18. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le mardi 6 avril 2021;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

156-05-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt et appuyé par le conseiller Vincent Meloche

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 6 avril 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions

Puisque la séance est tenue à huis clos, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2021 est affiché sur le site internet de la Municipalité afin que les citoyens en soient informés et puissent, s'ils le désirent, transmettre leurs commentaires ou questions sur les sujets présentés. De plus, tout(e) citoyen(ne) ayant une question relevant du conseil municipal, peut l'adresser par écrit à l'adresse électronique info@municipalitedefranklin.ca avant 12h00 (midi) le jour même de la séance du conseil et elle sera répondue, à la période questions prévue à l'ordre du conseil.

Aucune question.

4. Direction générale

4.1 Dépôt et résentation du rapport mensuel d'avril de la direction générale

ATTENDU QUE le directeur général a déposé au conseil municipal le rapport mensuel pour le mois d'avril 2021;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

157-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4.2 Dépôt - ristourne 2020 de la MMQ

Un document est présenté au membres du Conseil, informant d'une part attribuée à la Municipalité de Franklin, s'élevant à 1 858\$, au terme de l'exercice financier de la Mutuelle des municipalités du Québec.

4.3 Adjudication de contrat - construction d'une terrasse au Parc Antoine-Labelle

ATTENDU QUE, conformément au règlement # 394 sur la gestion contractuelle, la Municipalité souhaite octroyer un contrat de construction pour une partie de la terrasse au Parc Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE, conformément au règlement #394 sur la gestion contractuelle, un appel d'offre sur invitation a été lancé à des entrepreneurs locaux;

ATTENDU QUE le comité de sélection a déterminé que la seule soumission complète et conforme est celle de l'entreprise Les constructions Martel;

ATTENDU QUE le tout est en conformité avec les plans et devis et autres documents de soumission demandés;

158-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'adjudication de contrat pour la construction d'une nouvelle terrasse au montant de 87 159,00\$ plus taxes;

QU'on autorise la réaffectation de 45 000 \$ du poste budgétaire 23 04001 300 *INFRASTRUCTURE* au poste budgétaire 23 08010 300 *INFRAS.ET EQUIPEMENTS PARC*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Greffe

5.1 Adoption du projet de règlement 401-1 modifiant le règlement 401 établissant des tarifications pour les services municipaux ou activités de la municipalité

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 6 avril 2021;

ATTENDU QU'à l'occasion de la séance du 3 mai, le projet de règlement 401-1 a été déposé et présenté;

ATTENDU QU'il y eu ajout à la tarification pour bulletin municipal;

159-05-2021

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Vincent Meloche, **APPUYÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le projet de règlement 401-1 modifiant le règlement 401 établissant des tarifications pour les services municipaux ou activités de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1 Dépôt - approbation du programme Emploi Été 2021

Une correspondance provenant de Madame Claude DeBellefeuille, députée de Salaberry-Suroît, nous informe que la demande de la Municipalité a été approuvée pour le programme d'Emploi Été 2021, à raison d'un poste de 35 heures/semaine pour 12 semaines.

6.2 Confirmation de permanence d'emploi du Directeur général

ATTENDU QU'il convient de modifier le statut d'emploi du Directeur général au terme de la période de probation d'un an, les membres du Conseil se déclarant satisfaits des services rendus;

160-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accorde la permanence au directeur général, avec les avantages sociaux inhérents à ce statut;

QUE l'employé peut agir en tant qu'inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Confirmation de permanence d'emploi du Responsable à l'urbanisme et inspecteur municipal

ATTENDU QU'il convient de modifier le statut du Responsable à l'urbanisme et inspecteur municipal au terme de la période de probation de 6 mois, la Municipalité se déclarant satisfaite des services rendus;



161-05-2021 II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche
APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard
ET RÉSOLU QUE ce Conseil accorde le statut d'employé permanent au responsable à l'urbanisme et inspecteur municipal, avec les avantages sociaux inhérents à ce statut.
QUE l'employé est le fonctionnaire désigné en tant qu'inspecteur en bâtiment et environnement;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Confirmation d'embauche de la stagiaire en urbanisme

162-05-2021 ATTENDU un appel de candidatures pour le poste de stagiaire en urbanisme;
ATTENDU le processus d'entrevue de candidat(e)s sélectionné(e)s;
II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras
APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard
ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte l'embauche de Madame Sarah Gellatly, à titre de stagiaire en urbanisme, les conditions de travail devant être consignées dans un contrat de travail à venir;

QUE l'employé est le fonctionnaire désigné en tant qu'inspecteur en bâtiment et environnement adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Confirmation d'embauche du technicien comptable

163-05-2021 ATTENDU un appel de candidatures pour le poste de technicien(ne) comptable;
ATTENDU le processus d'entrevue de candidat(e)s sélectionné(e)s;
ATTENDU QUE le comité des ressources humaines recommande la candidature de Monsieur Éric Taillefer pour ledit poste;
II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt
ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'embauche de Monsieur Éric Taillefer, à titre de technicien comptable, les conditions de travail devant être consignées dans un contrat de travail à venir;
QU'on ajoute le nom Éric Taillefer la résolution 130-04-2021 pour les changements de signataires - compte bancaire de la municipalité comme signataire, administrateur principal d'Accès Affaire et représentant Visa.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Dépôt de lettre de Josée Bourdon

164-05-2021 ATTENDU la lettre de démission reçue de la technicienne en assainissement des eaux;
II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche
ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la démission de Madame Josée Bourdon et la remercie pour tous ses services rendus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 Mise en place d'un processus d'évaluation périodique des ressources humaines

165-05-2021 ATTENDU l'importance de la mise en place des meilleures pratiques en matière de gestion des ressources humaines;
ATTENDU la recommandation de la direction générale de mettre en place ces meilleures pratiques soit un processus d'évaluation périodique des ressources humaines;
II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche
APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard
ET RÉSOLU QUE ce conseil souhaite mandater la direction générale à mettre en place un processus d'évaluation périodique des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8 Acceptation de l'offre de service de BCGO

166-05-2021 ATTENDU l'offre de service de BCGO pour support technique et formation;
II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt
ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte de mandater BCGO pour remplir ce mandat, à un taux horaire de 125\$ avant taxes, avec une banque disponible de 65 heures débutant mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.9 Adoption de la Politique générale du code de conduite en milieu de travail

ATTENDU le dépôt de la Politique générale du code de conduite en milieu de travail;
II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt



APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard
ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte la Politique générale du code de conduite en milieu de travail telle que présentée et en assurer l'adhésion par tous les employés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.10 Embauche d'une aide aux loisirs

ATTENDU un appel de candidatures pour le poste d'aide aux loisirs pour les activités municipales;

ATTENDU le processus d'entrevue de candidat(e)s sélectionné(e)s;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines recommande la candidature de Monsieur Étienne Beauchamp pour ledit poste;

168-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil embauche M. Beauchamp à titre d'aide aux loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.11 Embauche d'un membre au Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE l'alinéa 1 de l'article 147 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (a-19.1) prévoit que les membres et officiers du comité sont nommés par résolution du Conseil de la municipalité;

169-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la candidature de Madame Francine Bourdeau à titre de membre au Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Franklin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Finances

7.1 Approbation des déboursés

170-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU D'approuver la liste des déboursés, du chèque no. 25049 au chèque no. 25102 du mois d'avril pour un montant de 192 390,42\$;

DE reporter l'approbation des comptes à payer et salaires à la prochaine séance ordinaire, étant donné les documents manquants aux membres du Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Remboursement de taxes (trop payé)

ATTENDU QUE le propriétaire associé au matricule #F7290 99 6220 demande un remboursement de taxes municipales au motif qu'elles ont été payées en trop;

EN CONSÉQUENCE,

171-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents;

DE rembourser au citoyen concerné la somme de 146,70\$ représentant le montant de taxes municipales payées en trop à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Sécurité publique

8.1 Dépôt des amendes perçues par la SQ sur le territoire municipal

Le 1^{er} rapport trimestriel 2021 de la Cour municipale de la MRC du Haut St-Laurent est remis à la municipalité de Franklin, avec une remise de 1 052,00 \$.

8.2 Entente intermunicipale relative à l'utilisation des véhicules tout terrain, de leurs remorques et des équipements en lien avec le Protocole local d'intervention urgence

ATTENDU QU'un Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) a été mis en place à la MRC du Haut-Saint-Laurent; par la résolution numéro 9204-03-21 adoptée le 17 mars 2021;

ATTENDU QUE, dans le cadre du Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU), la MRC du Haut-Saint-Laurent a acquis deux véhicules côte à côte, leurs accessoires ainsi que deux remorques et que ces équipements sont mis à la disposition des municipalités locales de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

ATTENDU QU'il y a lieu d'entreposer ces équipements dans un ou des endroit(s) stratégique(s) sur le territoire de la MRC pour qu'ils soient facilement accessibles à l'ensemble des services incendie couvrant le territoire de la MRC;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Anicet et d'Ormstown, par leur



emplacement géographique, sont des endroits privilégiés pour entreposer ces véhicules;

ATTENDU QUE l'entretien ainsi que les réparations des véhicules côte à côte, leurs accessoires et les deux remorques sont sous la responsabilité de la MRC du Haut-Saint-Laurent et qu'il y a lieu de partager les coûts entre les municipalités membres de la MRC:

ATTENDU, pour les motifs énoncés précédemment, QU'il y a lieu de convenir d'une entente relative à l'entreposage, l'utilisation des véhicules côte à côte, de leurs accessoires et des deux remorques, entre les municipalités locales et la MRC du Haut-Saint-Laurent, conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27. 1);

172-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte de participer à l'entente intermunicipale relative à l'utilisation des véhicules tout terrain, de leurs remorques et des équipements en lien avec le Protocole local d'intervention d'urgence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Dépôt - procès-verbal de la rencontre du mardi 27 avril du Service incendie

Le procès-verbal du Service incendie cette rencontre est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

9. Transports et voirie

9.1 Adoption du rapport d'activité du mois d'avril du Service des travaux publics

ATTENDU QUE le contremaitre du Service des travaux publics a déposé au Conseil municipal le rapport d'activité municipale du mois d'avril 2021 ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

173-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Acceptation de soumission de l'entreprise Pavages MCM pour entretien de chemins municipaux

ATTENDU des besoins de grattage et de compactage sur divers chemins de la municipalité;

ATTENDU QUE, conformément au règlement #394 sur la gestion contractuelle et la rotation des fournisseurs de services entre entrepreneurs locaux;

174-05-2021

ATTENDU QUE la soumission de MCM pour entretien de chemins municipaux;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la soumission reçue de Pavages MCM au montant de 10 000,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Dépôt - campagne de sensibilisation en zone agricole de l'UPA

Dans le cadre du projet de cohabitation agricole, le contenu de campagne de sensibilisation nous provenant de l'UPA est présenté.

9.4 Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement et Accélération (chemin Covey Hill)

ATTENDU ce Conseil a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 2021-08-01 au 2022-10-01;

ATTENDU QUE transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;



175-05-2021

• un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Franklin autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Hygiène du milieu

10.1 Adoption du rapport d'activité du mois d'avril de la technicienne en assainissement des eaux

ATTENDU QUE la technicienne en assainissement des eaux a déposé au Conseil le rapport d'activité municipal pour le mois d'avril 2021;

176-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Dépôt - Priorités d'action en regard au réseau d'égout et aqueduc

ATTENDU le dépôt du rapport sur les actions prioritaires à prendre à court terme en regard au réseau d'égout et d'aqueduc;

177-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte ledit rapport et accepte les recommandations émises par le chargé de projet responsable du réseau d'égout et d'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 Acceptation de l'offre de service de l'ingénieur François Poulin pour encadrer le projet d'agrandissement de l'usine d'épuration

ATTENDU QUE les développements démographiques croissants de la municipalité;

ATTENDU les capacités actuelles du réseau d'égout et aqueduc qui limiterait le développement démographique prévu;

ATTENDU QUE pour tous projets d'agrandissement d'usine d'épuration, un ingénieur doit attester de la conformité des installations auprès du MELCC;

178-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU D'accepter ladite offre de service de l'ingénieur François Poulin pour encadrer le projet d'agrandissement de l'usine d'épuration au coût forfaitaire de 11 000,00 \$, plus taxes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4 Acceptation de l'offre de service de l'ingénieur François Poulin pour l'installation d'un système de chloration au réservoir d'eau potable

ATTENDU QUE les priorités d'action en regard au réseau d'égout et aqueduc;

179-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE d'accepter ladite offre de service de l'ingénieur François Poulin pour l'installation d'un système de chloration au réservoir d'eau potable au coût forfaitaire de 13 900 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5 Acceptation de l'offre de service de l'hydrogéologue Renald McCormack

ATTENDU QUE les priorités d'action en regard au réseau aqueduc;

180-05-2021

ATTENDU l'offre de service de l'hydrogéologue Renald McCormack pour l'analyse et la rédaction d'un avis hydrologique en faveur de l'utilisation de ce puits d'observation comme puits d'appoint;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt



ET RÉSOLU QUE d'accepter ladite offre de service de l'hydrogéologue Renaud McCormarck au coût forfaitaire de 8 500 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.6 Réévaluation de la collecte des équipements sanitaires en lien avec la Covid-19

ATTENDU QUE l'intention du Conseil municipal de trouver la meilleure stratégie afin de recycler les équipements sanitaires en lien avec la Covid-19;

ATTENDU le dépôt du tableau comparatif des différents offreurs de service, des coûts et des fréquences associées à la collecte des équipements sanitaires en lien avec la Covid-19;

181-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE d'accepter la recommandation de la direction générale de choisir Sanexen pour la collecte des équipements sanitaires en lien avec la Covid-19;

DE mandater le Service de la Voirie à la collecte régulière des différents points de chute :

- Bureau de poste de Franklin-Centre
- Bureau de poste de St-Antoine-Abbé
- École Centrale de St-Antoine-Abbé
- École primaire anglophone de Franklin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Urbanisme et environnement

11.1 Adoption du rapport d'activité de l'inspecteur municipal

Ce point est reporté à la prochaine séance ordinaire.

11.2 Dépôt et adoption du procès-verbal du CCU de la séance du 18 février 2021

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 18 février 2021 a été remis aux membres du Conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

182-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit procès-verbal. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3 Dépôt et adoption du procès-verbal du CCU de la séance du 8 avril 2021

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 8 avril 2021 a été remis aux membres du Conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

183-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit procès-verbal. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4 Demande de P.I.I.A. pour le 3815, route 201

ATTENDU QU'un permis d'urgence a été émis pour la propriété sise au 3815, route 201 dans le but de prévenir des dommages supplémentaires par des fuites d'eau causées par de fausses fenêtres architecturales. La demande de permis prévoyait le retrait des fausses fenêtres.

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale.

ATTENDU QUE les travaux sont déjà complétés et que cette demande a pour but de régulariser la situation du demandeur;

184-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU D'AUTORISER les travaux exécutés en urgence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.5 Demande de P.I.I.A. pour le 1496, route 202

ATTENDU QUE le requérant a déposé une demande de permis pour le remplacement



du revêtement extérieur de sa résidence au 1496, route 202.

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale.

ATTENDU QUE la demande respecte les objectifs du PIIA.

185-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU D'AUTORISER les travaux de remplacement du revêtement extérieur tels que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.6 Demande de dérogation mineure pour le 1496, route 202

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage a été déposée à la Municipalité le 8 mars 2021;

ATTENDU QUE la demande a pour objet d'installer une piscine sur son lot.

ATTENDU QUE la demande a été examinée et que le demandeur est dans l'impossibilité de se conformer à la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE selon le Règlement de zonage #272, l'article 4.2.5.2 prévoit que les piscines doivent être localisées à au moins 3 mètres d'une ligne de lot ou d'un bâtiment; décrivant la teneur de ces articles);

ATTENDU QUE ces dérogations ne portent pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins, et qu'elles respectent les objectifs du plan d'urbanisme ;

ATTENDU QUE ne pas donner suite à cette demande empêcherait le demandeur de pouvoir se baigner chez lui.

ATTENDU QUE la demande a été présentée en consultation au Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE l'avis CCU sur cette demande a été transmis au Conseil ;

ATTENDU QUE l'avis CCU le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accorder la dérogation mineure tel que soumise ;

186-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

D'ACCORDER la dérogation mineure suivante;

NONOBTANT les dispositions du 2e paragraphe de l'article 4.2.5.2 du Règlement de zonage #272, permettre au propriétaire du 1496, route 202 de construire sa piscine à 1.5 mètre d'une ligne de lot ou d'un bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.7 Demande de dérogation mineure pour le 1858, route 202

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage a été déposée à la Municipalité le 6 octobre dernier ;

ATTENDU QU'une dérogation mineure a été adopté par le conseil municipal le 11 janvier 2021 afin de régulariser la situation du bâtiment accessoire ;

ATTENDU QUE la demande a pour objet de confirmer l'implantation du bâtiment principal construit avant l'entrée en vigueur du règlement le rendant dérogatoire.

ATTENDU QUE le bâtiment résidentiel est implanté à 14.96 mètres de la ligne avant alors que la marge avant de cette zone est 21 m ;

ATTENDU QUE le bâtiment résidentiel est implanté à 2.68 mètres de la ligne latérale ouest alors que la marge latérale de cette zone est 5 m ;

ATTENDU QUE le bâtiment résidentiel est implanté à 4.45 mètres de la ligne arrière alors que la marge arrière de cette zone est 10 m ;

ATTENDU QUE la galerie avant du bâtiment résidentiel empiète de 3.06 m alors que la réglementation prévoit un empiètement maximal de 2 m sur les marges ;

ATTENDU QUE l'abri à l'arrière du bâtiment résidentiel empiète dans la marge minimale de 1.5 m prévue à la réglementation prévoit un empiètement maximal de 2 m sur les marges ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accorder la dérogation mineure tel que soumise ;

187-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU D'ACCORDER les dérogations mineures suivantes :

NONOBTANT les dispositions de la grille des spécifications et de l'article 5.2 du règlement de zonage

1. la réduction de la marge avant à 14.96 m pour le bâtiment résidentiel ;
2. la réduction de la marge latérale à 2.68 m pour le bâtiment résidentiel ;
3. la réduction de la marge arrière à 4.45 m pour le bâtiment résidentiel ;
4. l'empiètement de 3.06 m de la galerie dans la marge avant ;
5. l'empiètement dans la marge arrière minimale de 1.5 de l'abri.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



11.8 Demande de P.I.I.A. pour le 1223, route 202

ATTENDU QUE suite à l'obtention du dérogation mineure sur une marge latérale considérée comme une marge avant, les demandeurs ont fait une demande d'agrandissement du bâtiment principal du 1223 route 202 en lien avec les droits accordés par la dérogation mineur.

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale.

ATTENDU QUE la demande respecte les objectifs du PIIA.

188-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU D'AUTORISER les travaux tels que demandés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.9 Demande de P.I.I.A. pour un déplacement d'une construction pièce sur pièce dans l'Éden

ATTENDU QUE la requérante a soumis une demande exploratoire sur le déplacement, d'une autre municipalité, d'un bâtiment existant construit en pièce sur pièce pour la construction d'une résidence unifamiliale dans le quartier de l'Éden;

ATTENDU QUE le bâtiment a une grande qualité architecturale;

ATTENDU QUE la requérante aura à soumettre des plans de construction et d'implantation ainsi qu'une étude de caractérisation du sol avant d'aller plus loin;

189-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU D'AUTORISER de façon probatoire l'apparence extérieure du bâtiment en attendant une demande complète.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.10 Adhésion à l'entente intermunicipale pour la fourniture de personnel chargé d'appliquer les règlements d'urbanisme, ceux relatifs à l'environnement, aux nuisances et au contrôle animalier

ATTENDU QUE certaines municipalités du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, soit les municipalités de Elgin, Franklin, Godmanchester, Havelock, Howick, Huntingdon et Saint-Anicet, ont constaté des difficultés à recruter et retenir du personnel visant à appliquer les règlements d'urbanisme, ceux relatifs à l'environnement, aux nuisances et au contrôle animalier, notamment pour des besoins à temps partiel;

ATTENDU QUE la mise en commun des besoins municipaux en cette matière permettrait d'offrir des emplois concurrentiels, ce qui serait susceptible de faciliter le recrutement et la rétention de personnel;

ATTENDU QUE plusieurs rencontres entre les directeurs généraux de ces municipalités locales concernées et la direction générale de la MRC du Haut-Saint-Laurent ont permis de dégager des besoins précis et un projet d'entente intermunicipale visant à les combler ;

ATTENDU QU'UN projet d'entente intermunicipale visant à offrir un service de personnel par la MRC du Haut-Saint-Laurent a été transmis aux municipalités intéressées ;

ATTENDU QUE ce service doit être à coût nul pour la MRC et qu'il s'agit de répondre à un besoin exprimé par plusieurs municipalités;

ATTENDU QUE l'entente vise précisément la fourniture de personnel et non l'application des règlements municipaux;

190-05-2021

EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

Que le Conseil municipal de la municipalité de Franklin confirme son adhésion à l'Entente intermunicipale pour la fourniture de personnel chargé d'appliquer les règlements d'urbanisme, ceux relatifs à l'environnement, aux nuisances et au contrôle animalier jusqu'au deuxième (2e) vendredi de décembre 2022, à raison de 1 jour semaine;

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier et le maire à signer ladite entente au nom de la municipalité de Franklin;

DE verser les sommes requises au fonctionnement de l'entente tel que spécifié aux articles 6 à 8 de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.11 Décision pour mise en place d'une Politique municipale amis des aînés

Ce point est reporté à une séance ultérieure.



12. Loisirs, culture et vie communautaire

12.1 Dépôt et confirmation d'octroi d'assistance financière aux célébrations locales

Une lettre provenant de la Société nationale des Québécois du Suroît nous informe d'une aide versée de 5000,00\$ dans le cadre du Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale.

12.2 Dépôt et confirmation d'octroi de subvention du MAPAQ

Un montant de 1 000,00\$ est octroyé par le MAPAQ à la Municipalité afin d'appuyer le projet de sculpture monumental.

12.3 Dépôt lettre - subvention sculpture monumentale

Une confirmation nous provient du bureau de la députée, Madame Claire Isabelle, nous informant que la ministre de la Culture, Madame Nathalie Roy, octroie 500,00\$ à la Municipalité pour notre projet de sculpture monumentale.

12.4 Dépôt du budget révisé 2021 de l'Office d'Habitation du Haut St-Laurent

Le budget révisé 2021 de l'Office d'Habitation du Haut St-Laurent est présenté aux élus. Il y a dispense de lecture lors de la séance.

12.5 Avis de contribution Croix-Rouge

191-05-2021

ATTENDU l'entente Services aux sinistrés couvrant la période mai 2021 à avril 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la contribution réclamée de la Croix-Rouge canadienne pour un montant de 285,60 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.6 Dépôt - développement d'un point de service et/ou siège social de la Friperie communautaire Huntingdon

Le 23 avril 2021, la Friperie communautaire Huntingdon dépose une lettre adressée au Maire Douglas Brooke et le Directeur général, Louis-Alexandre Monast, qui fait suite à une première rencontre préliminaire du 22 avril 2021 en lien avec le développement d'un point de service de l'entreprise d'économie sociale au sein de la municipalité de Franklin. Ce point de service en question sera en mesure d'offrir des heures d'ouvertures flexibles (ex. : fin de semaine), l'achat de seconde main, la vente de produits locaux sur place et en ligne, de l'accompagnement des individus en situations de vulnérabilités, la location d'équipement sportif, un centre d'information et de promotion touristique et la gestion de certaines matières résiduelles recyclables. Après discussion, les membres s'en déclarent satisfaits et convaincus que le projet assurera l'offre de service aux résidents et aux touristes de notre communauté. Ce projet permettra donc de soutenir le développement communautaire et économique de la municipalité. Les membres conviennent donc de poursuivre les discussions avec la Friperie communautaire de Huntingdon dans le but d'aboutir à une entente formelle avec l'organisme en vue de débiter les rénovations du bâtiment en Janvier 2022 et d'être en opération d'ici mai 2022.

12.7 Acceptation de soumission de l'entreprise Permafib et installation de porte de Dek hockey d'ici l'automne 2021

ATTENDU QUE l'inexistence de portes d'accès qui ont limitées l'entretien des patinoires de Dek hockey au cours de la saison 2021;

ATTENDU la soumission de l'entreprise Permafib et installation de porte de Dek hockey d'ici l'automne 2021;

ATTENDU QUE cet investissement sera éventuellement subventionné dans le cadre de la TECQ;

192-05-2021

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte ladite soumission de Permafib au montant avant taxes de 11 923,70 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.8 Constitution d'un comité de travail en vue du développement en phases du projet d'aménagement paysager de l'Hôtel de ville

ATTENDU QUE le développement en phases du projet d'aménagement paysager de l'Hôtel de ville et les besoins en ressource humaines pour transplanter les végétaux;



193-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Meloche
APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil mandate la direction générale à convier le comité d'embellissement à participer à la transplantation des végétaux lors des jours des travaux;

QUE ce Conseil mandate la direction générale à concerter le Centre de Formation professionnelle des Moissons en vue d'une collaboration possible pour l'accomplissement des travaux en lien avec le projet d'embellissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.9 Acceptation de l'offre de service de Sylvain Dubois - projet de structure monumentale

ATTENDU QUE l'appel de projet lancé en lien avec la création d'une structure monumentale;

ATTENDU QU'aucune proposition reçue ne respectait l'ensemble des critères de sélection;

ATTENDU l'offre de service de Sylvain Dubois en vue de la création d'une sculpture monumentale et emblématique;

194-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Meloche

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte l'offre de service de Sylvain Dubois;

QU'un budget de 10 000 \$, sans les frais de matériaux et d'atelier, est prévu pour ce projet;

QU'on prévoit des frais de l'ordre de 2 000 \$ pour les matériaux et d'atelier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.10 Installation d'un drapeau Arc-en-ciel

ATTENDU QUE le 17 mai est la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;

195-05-2021

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil ordonne de hisser ledit drapeau à l'hôtel de ville pour le mois de mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Développement économique

Aucun point à ce sujet.

14. Correspondance

14.1 Dépôt de lettre - Corporation de Gestion de la Voie maritime du St-Laurent

Une correspondance nous provient de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent nous informe avoir reçu notre résolution, que leurs équipes travaillent à améliorer le système automatisé d'information et nous invite à les tenir informés de nos préoccupations reliées aux réalités du transport dans la région.

15. Divers

Aucun point à ce sujet.

16. Documents à consulter

Aucun document à consulter.

17. Parole aux élus

17.1 Demande d'ajustement des panneaux indicateurs

L'élu Sébastien Rémillard demande à assurer l'ajustement rapide des panneaux indicateurs sur le Rang des Savary et sur la rue de l'église. La direction générale assure les membres que les changements seront faits dès que possible. Après discussion, les membres s'en déclarent satisfaits.

196-05-2021

18. Levée de la séance

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

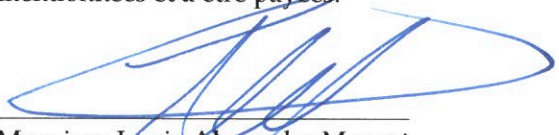


APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 22h30.

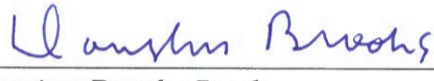
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

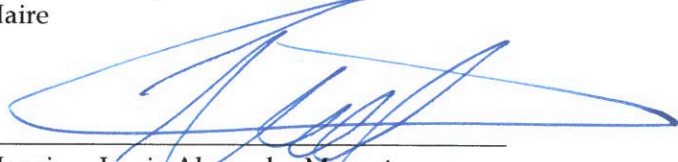
Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.


Monsieur Louis-Alexandre Monast,
Directeur général et secrétaire-trésorier

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 3 mai 2021, au sens de l'article 142 du Code municipal.


Monsieur Douglas Brooks,
Maire


Monsieur Louis-Alexandre Monast,
Directeur général et secrétaire-trésorier